

## COMMISSION PATRIMOINE NAUTIQUE

Depuis 6 mois :

1- Mise en place du travail en binômes, partage des infos et échanges pour mise en place d'une stratégie partagée

2- Alimentation du site avec la rubrique ESIND. Bravo à Yves pour sa réactivité et le travail fait.

3- Début du recensement des correspondants dans les départements et clubs

cela prend plus de temps que je ne le pensais car ce travail doit se mettre en place au niveau national. J'étais chargé de proposer la structuration de la base de données au niveau national et j'attends encore la validation.

Un correspondant ESIND pour l'Isère s'est positionné (c'est un de mes anciens stagiaires et il entre en licence pro "milieux aquatiques" à Lyon. Bonne connaissance du milieu naturel et des institutions. Il manque un peu de connaissances du tissu fédéral, de l'environnement réglementaire CK. Nous allons rapidement palier à cela...

Cette structuration du réseau "ESIND" est essentielle puisque l'objectif est ensuite de développer le réseau "Gardien de rivière".

Un cadre technique fédéral est d'ors et déjà positionné au niveau ffck (1/5 temps)

Pour info, le recrutement d'un CTN "ESIND" est en cours au siège.

4- Inventaire des parcours : une liste est déjà établie à partir de multiples sources elle reste à finaliser sur certains départements Rhône Alpins. Ensuite il serait nécessaire de connaître à minima les points d'embarquement les plus en amont. Le réseau ESIND semble le mieux adapté pour répondre à cette question (cf pt 1)

5- Hydroliennes : compte rendu fait et diffusé. Accusé de réception de F. Pressiat (CNR) mais pas plus de retour. Reste à travailler le protocole d'essais à partir de celui proposé par PA Pointurier et nos propositions

6- Dossier réglementation Ardèche : rendez vous pris avec les techniciens DDT et DDCSPP pour présentation de la position CDCK 07 (celle-ci a déjà été partagée avec les différents échelons FFCK)

7- Dossier "bassin de canoë kayak d'Etrembières sur l'Arve". Travail en cours la FFCK a été alertée. J.M Darolles devrait être sollicité pour avis

8- Arrêtés interpréfectoraux Rhône : publié, reste à rédiger nos préconisations pour négocier avec CNR. Il serait peut-être judicieux de mettre Y.Masson dans la boucle. C'est Hervé Vitali qui "pilote" le dossier. Voir avec lui si c'est opportun (je lui en parle au plus vite). Réunion DDCSPP 26, CDCK 07 et 26 et L.Brossat en cours de programmation.

9- Participation aux rencontres CNR prévues : Chateauneuf du Rhône, Avignon, Mercurool

Pas vraiment de freins à mon niveau (en dehors de la lenteur de la structuration du réseau ESIND). Il nous reste quand même à formaliser un peu le travail et la communication entre élus et CT.

Pour le reste des projets (journées d'échange...) cela viendra quand la structuration sera un peu avancée. Début 2018 serait bien (ag CRAURACK ?).